



NEWSVILLE- VITASSE

LE MAG' DE NEUVILLE-VITASSE !

LE CONSEIL MUNICIPAL EN ACTION

*Une aire de loisirs
intergénérationnelle sur notre espace
communal ?* P.2

*Une bibliothèque municipale dans
notre village* P.3

Le budget de la commune pour 2022
P.5

ECOLE ET JEUNESSE

Les CM2 du R.P.I. en classe de neige !
P.7

LES EVENEMENTS ET LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE

*Une nouvelle offre de services dans
notre village : "Skin Institut"* P.10

La chasse aux oeufs est ouverte !
P.12

*Carton plein pour l'ensemble vocal
"Abidam", concert organisé par l'asso.
Alchimie du Partage !*
P.14

**Et plein d'autres informations à découvrir
dans les pages suivantes !**

Numéro 0004
PREMIER TRIMESTRE 2022
Edité le Mercredi 8 Juin



NEUVILLE VITASSE
**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher
ce code



UNE AIRE DE LOISIRS INTERGENERATIONNELLE SUR NOTRE ESPACE COMMUNAL ?



Le conseil municipal du village envisage de mettre en valeur l'espace communal situé derrière l'église et la mairie par un projet incluant l'ensemble des générations.

Neuville-Vitasse, à travers l'action des conseils municipaux précédents, a le privilège de posséder **un magnifique cadre de verdure**, écrin de la Communauté Urbaine d'Arras.

Suite à une réflexion sur notre action en direction de la jeunesse, l'idée est de créer une base de loisirs **destinée aux jeunes, de la petite enfance aux adolescents et, plus généralement, aux personnes de tout âge** afin de pouvoir venir s'y reposer ou de s'y détendre. Les joggeurs pourront trouver des agrès sportifs, les personnes âgées des bancs, des tables pour le pique-nique pour les cyclistes, les promeneurs...

Ce projet, subventionnable à hauteur de 80%, permettra aux neuvillois de bénéficier d'une infrastructure de qualité, sécurisée mais qu'il faudra respecter !

Vous souhaitez être acteur de ce projet communal ? Vous avez des idées sur ce que pourrait devenir cet espace ?

Alors, venez nous rejoindre lors de la réunion d'échange organisée

le Jeudi 23 Juin 2022 à 18h30 dans la salle communale.



Un des projets phare de l'équipe municipale est d'aménager l'espace communal en base de loisir intergénérationnelle.
R. ROGER, adjoint au maire



NEUVILLE-VITASSE NEEDS YOU*

!

**Neuville-Vitasse a besoin de toi !*

**SI TU SOUHAITES
PARTICIPER À CE PROJET,
DONNER TON AVIS,
APPORTER DES IDÉES...**

Réunion
publique

Jeudi 23 Juin 2022 à
18h30
salle communale

Suite à la dégradation de l'ancienne aire de jeux, la municipalité a fait le choix de les renouveler afin de permettre aux jeunes enfants de pouvoir se détendre dans un espace sécurisé. Cet espace de jeux est un bel ouvrage qui va ravir nos chérubins !

Il appartiendra à chacun d'être vigilant et de respecter et faire respecter le matériel mis à disposition. En effet, celui-ci a un coût certain et fait partie de notre patrimoine commun.



Exemple de projet de la future aire de jeux pour les jeunes enfants

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DELPHINE DANS NOTRE VILLAGE !

Depuis le mercredi 2 Mars, notre village propose une bibliothèque accessible à tous, gratuitement !

Delphine, Jeanne, Louise et Geneviève vous accueillent dans une ambiance conviviale au sein la nouvelle bibliothèque Delphine du village située au 1er étage de la maison des associations.

Vous y trouverez déjà plus de 3 500 livres pour les plus jeunes comme pour les adultes.

Dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme, une exposition temporaire sur les pionnières et les combattantes a pris place du 8 au 31 mars dans la bibliothèque.

Une grainothèque viendra prochainement s'installer dans la maison des associations. Vous pourrez déposer ou échanger diverses graines de fleurs, de légumes, de fruits.

Cette bibliothèque a vocation à être un lieu d'échanges et de partage de connaissances, n'hésitez pas à venir y faire un tour, vous ne serez pas déçu!



Une inauguration officielle !



Les enfants l'ont déjà adoptée !



Il y en a pour tous les goûts !

LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE :

OPEN

- le lundi de 16h à 18h
- le mercredi de 10h à 11h30 et de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 11h30.

UN POINT SUR LE STATIONNEMENT DANS LA GRAND'RUE

Dans le numéro précédent, nous vous parlions du problème de stationnement dans la rue principale qui dure depuis de nombreuses années.

Face au coût élevé inhérent à l'indispensable remplacement des bordures du trottoir afin de faciliter un stationnement à cheval sur la chaussée et le dit trottoir, le conseil municipal avait émis l'idée de sensibiliser les automobilistes mal stationnés via un "flyer" expliquant en quoi ce stationnement était gênant. Cependant, la gendarmerie nous a déconseillé de réaliser cette action pouvant engendrer de nombreux problèmes. Une rencontre avec les forces de l'ordre et les membres du conseil municipal doit être organisée afin de trouver des moyens concrets pour régler ce problème à moindre coût. Une affaire à suivre...

En attendant d'autres avancées, pour rappel, **merci de stationner de telle façon à laisser la place à une poussette ou une personne à mobilité réduite !**



DES TRAVAUX DE SECURISATION POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE

Il y a peu de temps, la CUA est venue installer des barrières sécurisant le trottoir pour les enfants de notre école.

L'arrêt de bus sera, par ailleurs, avancé afin de faire descendre ou monter les enfants avant ces barrières nouvellement installées.



L'ACCES A LA FIBRE DANS TOUTE LA RUE D'ARRAS, LE DOSSIER AVANCE !

Alors que 19 familles ne disposent pas encore de la fibre dans le bas de la rue d'Arras, les élus du conseil municipal, à force de

Relancer régulièrement Enedis, Orange et la C.U.A., espèrent que pour fin 2022 le raccordement à la fibre sera ENFIN effectué. Pour rappel, une impossibilité technique liée au manque d'un poteau permettant la conduite du câble est la cause directe de cette absence de liaison. Bien évidemment, le conseil municipal sera vigilant quant à l'avancée des travaux permettant de régler ce problème. ... à Suivre!!!

LE BUDGET DE LA COMMUNE EST VOTE!

Le conseil municipal s'est réuni le 4 avril pour voter le budget primitif 2022 de Neuville Vitasse. A cette occasion, les projets de dépenses d'investissements pour les prochaines années ont notamment été définis.

Le tableau ci-dessous reprend ces projets, tout en sachant que tous ne pourront être réalisés. Cela dépendra notamment des subventions que la commune obtiendra, des opportunités et des devis recueillis.

Projet Pluri-annuel d'Investissement

Postes d'investissements	montant en €	Détail des projets d'investissement	taux de subvention possible
prêts	14 543 €	remboursement des emprunts bancaires en cours	
étude vidéosurveillance	3 900 €	financement d'une étude pour la mise en place de caméras de vidéoprotection au sein du village	
Mise à jour site internet	600 €	changement de site internet	
ADAP 1 + équipements	16 360 €	mise en place du 1 ^{er} niveau d'accessibilité des établissements recevant du public pour les personnes handicapées	50 %
mise en sécurité salle le Moal	à l'étude	mise en place de clôtures et aménagement de l'extérieur de la salle Le Moal	50 %
camion benne/utilitaire	10 000 €	investissement dans un véhicule utilitaire + remorque	50 %
matériel divers	27 360 €	matériel divers (chaises, tables, capteur de CO2 pour l'école, chauffage salle le Moal, téléphone mairie, ...)	50 %
grillage cimetière	1 000 €	grillage cimetière	
signalétique commerces	9 198 €	participation au financement de la mise en place d'une signalétique dans la commune pour indiquer les commerces	
aire de jeux intergénérationnel	à l'étude	création d'un espace intergénérationnel sur l'espace communal (aire de jeux pour les plus jeunes, espaces pour tous les âges : éventuellement et à définir agrès, citystade, etc.)	Jusque 80 %
extension salle le Moal	à l'étude	agrandissement de la salle le Moal	
extension réseau EP	4 000 €	extension de l'éclairage public rue de Mercatel	

A l'occasion de cette réunion du Conseil municipal, les différents taux d'imposition de la commune ont été votés (taxes sur le foncier bâti et non bâti). A noter, qu'il a été décidé à l'unanimité de ne pas les augmenter pour 2022.

UNE MUTUELLE "JUST" POUR LES HABITANTS DU VILLAGE

La commune met à disposition des neuvillois et des neuvilloise une mutuelle communale. Cette offre vous permet d'avoir accès à une complémentaire santé aux tarifs négociés directement avec vos élus ! La Mutuelle Just vous présente dans une vidéo de 2 minutes le concept de mutuelle communale :

<https://youtu.be/emVQUcH9JjY>

Pour en savoir plus : <https://www.just.fr/recueil-besoins>
ou par au 0809 546 000 (appel non surtaxé).



UNE EQUIPE MUNICIPALE AU SERVICE DE SA POPULATION : DE LA PAROLE AUX ACTES

Dans cette rubrique, vous trouverez la liste des différentes réunions qui se sont tenues au cours de ces deux derniers mois avec les sujets abordés. L'équipe municipale de Neuville-Vitasse a conscience de son rôle primordial dans la gestion des affaires communales. Elle est ainsi à l'écoute de ses habitants, consciente des enjeux inhérents à notre commune et produit le meilleur d'elle-même pour les satisfaire.

Réunions	Dates	Sujets abordés
Réunion informelle des conseillers municipaux	15/01/22	- Tournage de la vidéo des vœux du maire et de l'équipe municipale
Réunion du SIVU	02/03/22	- Budget des écoles du RPI (<i>plus d'informations en p.9</i>)
Conseil d'école	25/03/22	- Présentation des projets pédagogiques
Commission « Finance »	29/03/22	- Préparation du budget de la commune
Conseil municipal	04/04/22	- Vote du budget de la commune
Commission « Information et communication »	26/04/22	- Travail sur le journal d'information <i>Newsville-Vitasse</i>
Comité des fêtes	30/04/22	- Rangement du local du Comité des fêtes
Comité des fêtes	18/05/22	- Préparation de la fête de la musique
Comité des fêtes	25/05/22	- Préparation de la fête de la musique - Préparation des autres festivités : la marche pour l'Ukraine, 13&14 Juillet, les fêtes communales
Conseil municipal	30/05/22	- Discussions autour du projet de vidéosurveillance - Préparation des événements du village : fête de la musique, 13&14 juillet, fêtes communales - Préparation du voyage des aînés



INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE
2022/2023

ECOLE ET JEUNESSE

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant dans l'école de notre village en téléchargeant le dossier d'inscription sur le site de la commune ou en le retirant en mairie. Le renouvellement des enfants déjà scolarisés se fait automatiquement.



Des enfants conquis par ce séjour !

LES CM2 DU RPI EN CLASSE DE NEIGE !



Les CM2 de Mme Cordier ont passé un super séjour du 7 au 13 mars, en classe de neige, à Seytroux (Haute-Savoie), près de Morzine ! Partis à 5h30 le 7 mars depuis la salle d'Hénin-sur-Cojeul, ils ont rejoint la gare d'Arras en bus pour prendre le T.G.V. à 7h20. Ils sont arrivés à 13h30 et ont passé la semaine à pratiquer le ski, la randonnée, le traîneau à chien, construction d'un igloo, balade en raquettes, découvertes de la faune et de la flore (observation de chamois), intervention sur le secourisme en montagne. Le soleil était, qui plus est, au rendez-vous ! Les familles ont pu suivre les aventures de leurs chérubins sur le blog : www.ondonedesnouvelles.com.

Cette classe de neige n'aurait pu se faire sans la participation du SIVU, de l'APE Sud-Arrageois, des actions des enfants et parents. Nous remercions chaleureusement tous ces acteurs qui ont permis de mettre des souvenirs pleins la tête pour la dernière année de primaire !



Du soleil et des sourires !



LE CIRQUE S'INVITE AU RPI !

Le Jeudi 17 mars, tous les élèves du RPI ont pris le bus pour assister au spectacle du cirque Arlette Gruss présent à Lille. Les enfants (comme les plus grands...) étaient ravis !

Les enfants en ont pris plein les yeux !



LE CARNAVAL DU RPI, MIEUX QUE CELUI DE RIO !

Le RPI a organisé un carnaval pour les élèves de maternelle le vendredi 8 Avril. La météo capricieuse a forcé une organisation dans la salle des fêtes de Mercatel. Au programme : danse, déguisement, dégustation de crêpes. Les enfants étaient sur leur 31 !

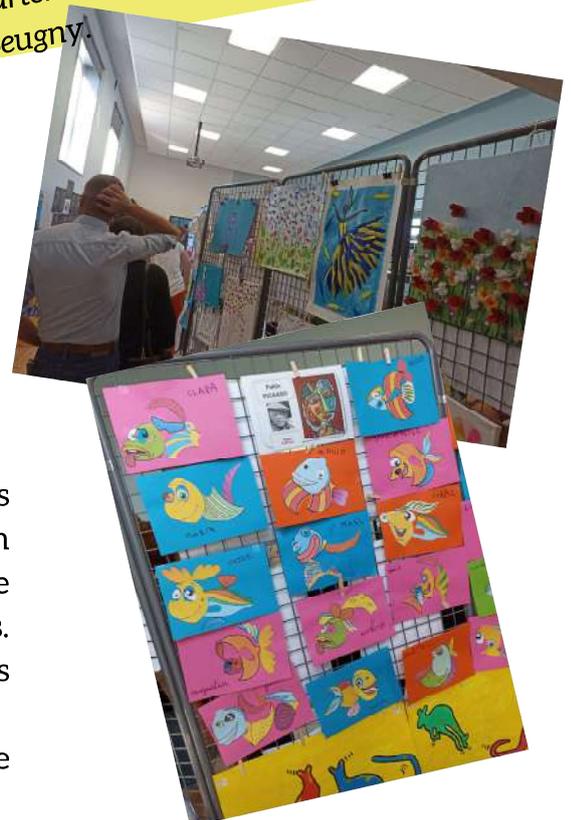


NOS ENFANTS DU RPI, DES ARTISTES EN DEVENIR !

L'école a exposé, ce jeudi 2 juin, dans la salle Le Moal, les travaux de création de l'ensemble des élèves produits en travaillant sur un artiste, un peintre ou encore un thème. Ce vernissage a eu un succès fou auprès des parents et des enfants. L'APE sud-Arrageois a assuré la vente des différentes collations permettant de passer un bon moment de convivialité. Pur conclure ce travail artistique, les élèves visiteront le musée du Louvre-Lens durant le mois de juin.

LE PREMIER MARCHÉ AUX FLEURS DE L'APE !

Le samedi 14 Mai, la dynamique association des parents d'élèves de notre chère école a organisé un marché aux fleurs dans la cour de l'école de Neuville-Vitasse. Ventes de fleurs, de plants de légumes en partenariat avec la SARL Hermant à Beugny.



LE BUDGET DU SIVU EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'élèves total : 177

Nombre d'élèves originaires de Neuville-Vitasse : 29

En 2021 :

Recettes : 226534€

Dépenses : 207921€

Participation de Neuville-Vitasse : 37054€

En 2022 :

Participation de Neuville-Vitasse : 40982€

Soit un coût par élève : environ 1413€ par élève



LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE : DES INSCRIPTIONS EN LIGNE

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. La JDC fait suite au recensement citoyen des jeunes Français. Vous devez y participer avant d'avoir 18 ans (ou avant 25 ans dans certains cas). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez. Si vous vivez à l'étranger, la JDC peut y avoir lieu. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour avoir des informations complémentaires et être sûr que vous êtes bien connus de la mairie.

Attention: Les jeunes doivent être recensés le trimestre de leur 16ème anniversaire.

ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

ANIMATEUR ENCADRANT MARIE PARTENAIRE

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTÈRE DES ARMÉES MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DE LA CITOYENNETÉ
 MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA DÉPENDANCE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
 DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

19 MARS

HOMMAGE AUX DISPARUS DE LA GUERRE D'ALGERIE, 60 ANS APRES...

Le samedi 19 mars s'est tenue la traditionnelle cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie décidée en 1962. Le discours prononcé par Maurice DANIEL, le président des Anciens Combattants de Neuville-Vitasse, a insisté sur l'horreur de la guerre, en faisant écho au contexte ukrainien. 60 ans après, l'Histoire bégaie encore et toujours...

Ci-contre, jeunes et moins jeunes se sont réunis sous un beau soleil !



11 AVRIL

UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE DANS NOTRE VILLAGE : "SKIN INSTITUT"



SKIN INSTITUT
5A, RUE
COURBALAINE
62217 NEUVILLE-
VITASSE

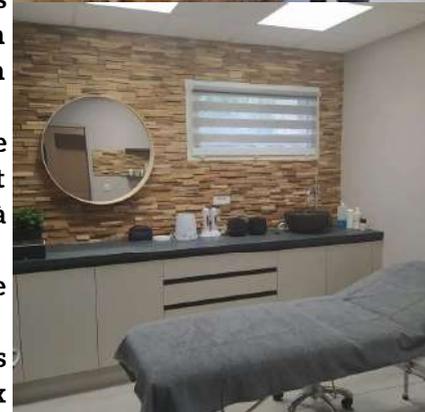
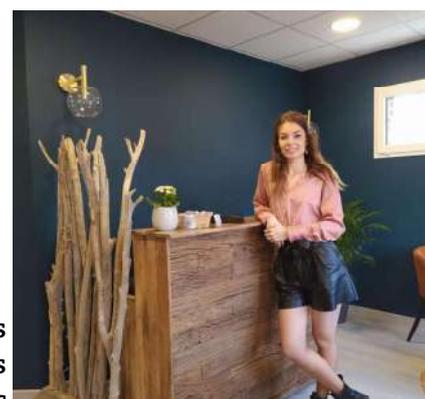
<https://skininstitut.kalendes.com>
03 91 20 66 79
Sur rendez-vous
uniquement

Inauguré le 11 avril, le nouvel Institut de beauté a vu les choses en grand avec une offre de service complète dans les domaines du soin du visage, des massages, du vernis semi-permanent, des douches bronzantes naturelles, des épilations etc... Le tout en s'adaptant à la clientèle ! En témoigne les deux marques de soin (Oliv bio, Ph formula).

La gérante, Marion, est notamment cornéothérapeute (experte de la peau). Plus généralement, l'Institut est basé sur l'expertise et le conseil afin que les clientes puissent trouver les réponses à leurs questions.

La formation est d'ailleurs le crédo de Marion afin d'apporter de la nouveauté et surtout de la qualité aux prestations proposées. Forte de 4 ans d'expérience à domicile, Marion multiplie les offres promotionnelles et les concepts originaux tels cette chasse aux cartes-cadeaux dans le cadre du week-end pascal. La clientèle ne s'est pas trompée car l'Institut ne désemplit pas !

Marion vous attend nombreuses et nombreux!!!



NEUVILLE-VITASSE AVEC L'UKRAINE ET POUR LA PAIX DANS LE MONDE

Le drapeau ukrainien, devenu depuis le mois de Février un symbole de paix, pavoise aux côtés de celui de la patrie des droits de l'Homme sur la façade de la mairie de notre village.

Une marche pour l'Ukraine et la paix dans le monde est prévue le Dimanche 26 Juin... Surveillez votre boîte aux lettres !





LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES A NEUVILLE-VITASSE : UNE BELLE MOBILISATION DES CITOYENS !

Quels résultats dans notre village ?

Résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	108	25,65	33,23
M. Emmanuel MACRON	100	23,75	30,77
M. Jean-Luc MBLANCHON	37	8,79	11,30
M. Eric ZEMMOUR	22	5,23	6,77
M. Fabrice ROUSSEFF	13	3,09	4,00
Mme Valérie PECRESSE	13	3,09	4,00
M. Yvanick JADOT	11	2,61	3,36
M. Jean LASSALLE	8	1,90	2,46
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	7	1,66	2,15
Mme Nathalie ARTHAUD	4	0,95	1,23
Mme Anne HIDALGO	2	0,48	0,62
M. Philippe POUTOU	0	0,00	0,00

	Nombre	% inscrits	% Voix
inscrits	42 147 876		
absentés	12 024 140	28,51	
inscrits	30 123 737		71,49
blancs	943 750	3,13	3,13
valides	29 180 000	8,49	8,49
Exprimés	35 148 630	83,00	97,82

En raison des arrondis à la décimale décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

TOUR 2

Candidat	% des voix	Voix
 Marine Le Pen	50,78%	163
 Emmanuel Macron	49,22%	158

Participation au scrutin	Neuville-Vitasse
Taux de participation	84,52%
Taux d'abstention	15,48%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	5,63%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	3,94%
Nombre de votants	355

Source : ministère de l'intérieur

Quels enseignements ?

Notre village n'échappe pas à la montée de l'abstention, ces dernières années, même si celle-ci est moins forte que dans le reste du pays. Le vote s'oriente de plus en plus à droite voire à l'extrême-droite, comme c'est le cas pour l'ensemble du territoire national. D'ailleurs, le vote à Neuville-Vitasse confirme la fracture que subit notre pays entre un vote "pro-Macron" dans les villes (Arras, Beaurains...) et un vote "pro-Le Pen" dans les villages.



UNE PARTICIPATION PLUS ÉLEVÉE QUE LA MOYENNE NATIONALE

PREMIER TOUR : 79.57% (73.69% en France)
SECOND TOUR : 84.52% (71.99% en France).



UNE ABSTENTION QUI AUGMENTE DANS NOTRE VILLAGE

2022 : 20.43% (en comparaison, deux exemples : en 2017, elle était de 13% ou de 9% en 1995)

EVOLUTION DU VOTE DE NOTRE VILLAGE AU SECOND TOUR DES ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ENTRE 1995 ET 2017

1995	2002	2007	2012	2017
J.CHIRAC (droite) : 51.52% (52.64% en France)	J.CHIRAC (droite) : 79.05% (82.21% en France)	N.SARKOZY (droite) : 56.19% (53.06% en France)	N.SARKOZY (droite) : 59.33% (48.36% en France)	E.MACRON (centre) : 51.35% (66.10% en France)
L. JOSPIN (gauche) : 48.48% (47.36% en France)	JM.LE PEN (extrême-droite) : 20.95% (17.79% en France)	S.ROYAL (gauche) : 43.81% (46.94% en France)	F.HOLLANDE (gauche) : 40.67% (51.64% en France)	M.LE PEN (extrême-droite) : 48.65% (33.90% en France)

N'oubliez pas d'exprimer votre avis les 12 & 19 Juin dans le cadre des élections législatives. Des élections toutes aussi importantes car de la majorité qui se dégagera à l'assemblée nationale dépendront la composition du gouvernement et la teneur des lois qui en découlent ! A une échelle plus locale, voter, c'est aussi élire le représentant de notre territoire à Paris !

Pour rappel, Neuville-Vitasse est inclus dans la 2^{ème} circonscription du Pas-de-Calais : d'Ablain-Saint-Nazaire, au nord, à Neuville-Vitasse au sud et, de Acq, à l'ouest, à Quiéry-la-Motte, à l'est, en passant par Arras, Vimy, Gavrelle... Au total, 96503 habitants (selon l'INSEE en 1999) qui ont élu Jacqueline Maquet (La République en Marche) en 2017.



17 AVRIL

LA CHASSE AUX OEUFS EST OUVERTE !

Dans le cadre du week-end pascal, l'association Neuville Vitasse Animations (NVA) a organisé, après 2 ans d'absence en raison du contexte sanitaire, une chasse aux œufs à destination des enfants et petits-enfants de neuvillois âgés de 2 à 14 ans. A 10h précises, les enfants inscrits se sont lancés à corps perdu à la recherche de chocolats. Les plus grands les ont trouvés seuls, les plus petits ont eu besoin de l'aide précieuse des adultes.

Les enfants étaient répartis sur plusieurs parcours en fonction de leur âge. Ils ont pu récolter des œufs en chocolat, ainsi que des œufs en plastique (leur donnant droit à des vrais chocolats ensuite), et, enfin, des œufs en or échangés contre de beaux cadeaux (jouets, sacs...).

Pour couronner le tout, NVA a organisé une tombola au cours de laquelle de nombreux lots étaient à gagner.

Pour conclure cette belle matinée ensoleillée, la commune a offert un goûter aux chasseurs de trésors chocolatés !

Le résultat ? Des enfants et des parents (et grands-parents) ravis !



Il y avait du monde en ce dimanche ensoleillé !



La précieuse récolte entre de bonnes mains !



L'un des lots remis lors de la tombola.



Une chasse aux œufs disputée !

LE CONSEIL MUNICIPAL A LA RENCONTRE DES ATELIERS MUNICIPAUX

Depuis le début de l'année, les membres du conseil municipal font le tour des ateliers municipaux afin de rencontrer leurs membres et de passer un moment de convivialité. En Février, le conseil municipal a permis la rencontre avec l'atelier d'arts plastiques. En Avril, ce fut le tour du cyber-centre. De quoi mettre en valeur ces activités qui participent à la vitalité de notre village !



*Ci-dessus, l'atelier d'arts plastiques;
A gauche, l'atelier du cyber-centre!*



PHENOMENE PARANORMAL ?

LES MARTIENS ONT-ILS DEBARQUE A NEUVILLE-VITASSE ?

Jeudi 21 Avril, vers 22h, certains habitants du village ont pu apercevoir un objet volant non identifié doté d'une lumière puissante à l'avant. Serait-ce une soucoupe volante ?

Eh bien non ! Il s'agissait du second étage de la fusée Falcon 9 de l'entreprise américaine SpaceX, lancée le jour même à 19h51 (heure de Paris, depuis la Floride) afin de placer en orbite les 53 satellites Starlink (projet permettant à terme d'accéder à Internet partout dans le monde). Une manœuvre de "désorbitage" a été effectuée au dessus de la France, ce qui a pour fonction de provoquer la désintégration du lanceur (deuxième étage) dans l'atmosphère, pour éviter qu'il ne devienne un déchet spatial. En effet, seul le premier étage de la fusée américaine est réutilisable. Ainsi, le moteur de la fusée a été rallumé quelques instants, afin de se séparer de ce deuxième étage, en crachant plusieurs tonnes de gaz, ce qui a créé ce curieux nuage blanc.

Pas de phénomène paranormal mais, tout de même, un phénomène scientifique rarissime !



A gauche, le premier étage de la fusée SpaceX survolant Neuville-Vitasse le Jeudi 21 Avril !

LES EVENEMENTS ET LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE

8 MAI



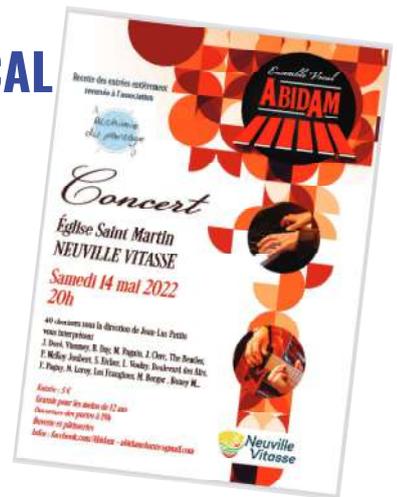
UNE CEREMONIE POUR NE PAS OUBLIER...

La traditionnelle mais non moins essentielle cérémonie du 8 Mai 1945 s'est tenue, une fois n'est pas coutume, un dimanche. Une dizaine d'habitants était présent pour rendre hommage aux 50 millions de victimes qu'a provoqué la seconde guerre mondiale. Soldats et civils qui ont été tués sur le champ de bataille, dans leur villes ou villages ou dans les camps de concentration et d'extermination représentent les sacrifiés sur l'autel du nationalisme exacerbé. "Le nationalisme, c'est la guerre"... Ne l'oublions pas...

Lecture de témoignages de la seconde guerre mondiale par des enfants du village

14 MAI

CARTON PLEIN POUR L'ENSEMBLE VOCAL "ABIDAM" !



Neuville-Vitasse :
un concert pour
soutenir les actions de
l'Alchimie du partage



Plus
d'informations
sur les actions
de l'association
en page 21

plus de 120 personnes dans l'église de Neuville Vitasse

QUAND REGLES DE COURTOISIE RIMENT AVEC IRONIE...

Voilà les beaux jours arrivent pour notre plus grand bonheur... Cependant, pour qu'ils soient agréables pour tout le monde, merci de respecter les règles de vie en communauté suivantes :



Mon animal se soulage ? Je ramasse !

Le promener c'est bon pour son moral, mais aussi pour le vôtre... Pensez également à celui du promeneur ou de l'enfant qui aimerait bien ne pas avoir la désagréable sensation de marcher dans une déjection !

Cela vous coûte, certes, un petit sachet, une flexion des jambes et un transport jusqu'à la poubelle la plus proche. Mais, avouez que ce n'est pas une triple action éreintante... Et pourtant, elle fait de vous un héros du quotidien !



Je fais en sorte que mon chien n'aboie pas trop

Naturellement, le chien aboie... Mais pour que la caravane puisse passer des jours heureux, merci de faire en sorte qu'il n'aboie pas en continu pendant de longues et interminables minutes pour le voisinage... Pour le moral de ses chers voisins...



J'évite la propagation des mauvaises herbes sur mon terrain ou devant chez moi

Apparemment, la soupe d'orties agrémentée de pissenlits, chardons et autres mauvaises herbes serait non seulement riche en vitamines mais aussi excellente ! Alors, qu'attendez-vous pour désherber ?



Mes déchets verts ? C'est à la déchetterie, dans mon composteur ou sous mes haies !

En tout cas, les brûler est non seulement interdit, mais le contrevenant s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €. De plus, vous contribuez à la destruction de la planète. Que diront de vous, vos descendants, en 2150, lorsqu'ils apprendront que leurs arrières grands-parents brûlaient leurs déchets verts ? A plus court terme, vous risquez de vous quereller avec vos voisins... Avoir de bons voisins est un atout inestimable dans un village...



Je tonds ma pelouse aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 ;
- les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Pensez aux voisins qui aimeraient manger dans le calme, le midi ou le soir (leurs propres enfants faisant déjà probablement assez de bruit...) ou pratiquer une activité relaxante en soirée (dormir ou toute autre éventualité...)

LE PASS'JEUNE : C'EST AUSSI EN 2022 !

En 2021, Neuville-Vitasse a signé la "convention Pass'jeune" avec la ville d'Arras. Ce partenariat se prolonge encore pour cette année.

Pour rappel, ce dispositif concernant les 11-17 ans, mis en place par la Communauté urbaine d'Arras offre des services dans le domaine culturel, des loisirs, des mobilités et du sport pour 10€ par an ! Tarifs préférentiels ou gratuits, le Pass'jeune permet d'accéder à une multitude de sorties exceptionnelles, d'offres municipales, d'associations et d'entreprises, de structures sportives et culturelles, et bien d'autres !

Quelques exemples concrets d'offres : une entrée gratuite à l'Aquarena, au Bowling World (bowling, billard ou laser), au cinéma Mégarama, à Cité nature, à la Carrière Wellington, un accès illimité au musée des Beaux-Arts... Mais aussi : des tarifs préférentiels pour le Cit'Loisirs (accrobranche), le Bowling World, le cinéma Mégarama... Une avalanche d'activités !

Les jeunes intéressés se rapprocheront de la mairie pour décrocher le précieux sésame.



Que d'opportunités pour les jeunes du village !

NUMERICAMP : LA CUA MET EN PLACE UNE STRATEGIE POUR LE NUMERIQUE

La transition numérique était consacrée pendant 2 jours (21 et 22 mars) à la stratégie numérique dans la Communauté Urbaine d'Arras. Des ateliers, tables rondes et échanges d'experts régionaux et nationaux ont eu lieu toute la journée sur plusieurs enjeux :

- **Cybersécurité : sensibiliser les habitants**
 - les agents des collectivités et les élus aux enjeux de cybersécurité
 - anticiper les défis cybers et construire des solutions
- **Numérique et environnement : convergence des transitions**
 - dans un territoire REV 3, la transition numérique au service de l'écologie
 - le digital, vecteur d'économies d'énergies à l'échelle territoriale
- **Inclusion numérique**
 - réduire la fracture numérique des entreprises et favoriser leur digitalisation
 - accompagner les citoyens dans leurs usages et les pratiques numériques



LA COMMUNAUTE URBAINE COMPTE 3 PISCINES !

Depuis le 1er janvier 2022, les piscines d'Arras et d'Achicourt sont devenues communautaires. A noter également l'existence de la piscine Aquarena, dont la gestion a été confiée à l'entreprise "Récréa".

Un transfert qui, chose importante, ne s'accompagne d'aucune hausse de tarif pour les usagers mais qui leur permet d'accéder à l'ensemble des structures quelle que soit leur commune de résidence. Les tickets achetés à Arras permettant d'accéder, par exemple, à la piscine d'Achicourt.

Ce transfert sera également transparent en termes d'horaires pour le public. Tout comme pour les associations sportives arrageoises et achicouriennes dont le fonctionnement ne sera pas perturbé.

Un transfert de gestion qui a également permis d'harmoniser les horaires entre les trois structures afin de garantir la continuité de service. Au total, 21 agents de la Ville ont également été transférés à la Communauté Urbaine d'Arras afin d'assurer le fonctionnement des bassins du territoire.

Vous retrouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires pour continuer à pratiquer votre activité dans ces 3 piscines :

HORAIRES

PÉRIODE SCOLAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ACHICOURT	17h15 > 19h30	12h > 14h	14h30 > 18h30		19h > 21h	15h > 19h
DAULLE	12h > 14h 17h30 > 19h30		9h30 > 12h	17h30 > 19h30	12h > 14h	
DESBIN		12h > 14h 17h30 > 19h30		12h > 14h	17h30 > 19h30	9h > 12h

HORS PÉRIODE SCOLAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ACHICOURT	15h > 19h	12h > 14h* 15h > 19h	15h > 17h** 17h30 > 20h	15h > 19h	15h > 16h45** 19h > 21h	15h > 19h
DAULLE	14h > 18h30	14h > 18h30	14h > 18h30	14h > 18h30	14h > 18h30	
DESBIN	14h > 18h30	14h > 18h30	14h > 18h30	14h > 18h30	14h > 18h30	9h > 12h

* seul vacances estivales
** structures gonflables

⚠ Remontée des bassins 20 minutes avant la fermeture des établissements

TARIFS

À partir du 1er janvier 2022 Achicourt - Daulle - Desbin

	CUA*	HORS CUA
Entrée adulte	3,30 €	4,60 €
Forfait entrée adulte (10 entrées)	28 €	39,20 €
Entrée jeune (1-18 ans)	1,50 €	2,10 €
Forfait entrée jeune (10 entrées)	14 €	19,60 €
Tarif réduit Famille nombreuse / Étudiant / Demandeur d'emploi / Aînés (+62ans) / Adhèrent centre social / Centre de loisirs	1 €	1,40 €
Pass-jeune	Gratuit	
Entrée événementielle jeune	3 €	4,20 €
Entrée événementielle adulte	5 €	7 €
Séance savoir nager adulte Apprentissage / Perfectionnement	6 €	8,40 €
Forfait savoir nager adulte (10 séances)	54 €	75,60 €
Séance savoir nager enfant Jardin aquatique / Familiarisation / Apprentissage / Perfectionnement	4 €	5,60 €
Forfait savoir nager enfant (10 séances)	36 €	50,40 €
Séance Aquagym Aqua-douce, Aquagym	7 €	9,80 €
Forfait Aquagym (10 séances)	63 €	88,20 €
Séance Aquaform Aqua-biking / Aqua-training / Body paddle	9 €	12,60 €
Forfait Aquaform (10 séances)	81 €	113,40 €

* Pour justifier du tarif CUA, merci de présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois

UN NOUVEAU JOUR POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS



Depuis le 1er Avril, la collecte des ordures ménagères et des bacs recyclables, organisée par le SMAV, n'a plus lieu le mercredi mais le jeudi (toujours 1 semaine sur 2 pour le recyclable). Vous avez reçu, fin mars, le nouveau calendrier dans votre boîte aux lettres !



UN PASS DECHETS PROGRESSIVEMENT MIS EN PLACE

Dans le cadre de l'amélioration de nos services, le SMAV met en place le contrôle d'accès en déchèterie. Ce dispositif permettra de réguler les apports en déchèterie, de fluidifier les conditions d'accueil mais surtout de privilégier l'accès aux seuls usagers du territoire du SMAV.

Prochainement, les usagers des 197 communes qui composent ce territoire pourront progressivement faire leur demande de Pass' Déchets via un lien prochainement disponible sur le site www.sma62.fr ou par formulaire papier disponible en mairie et en déchèterie. Ce formulaire est à renvoyer par voie postale ou à déposer au siège situé au 11 rue Volta, 62217 Tilloy-Lès-Mofflaines.

La mise en place du contrôle et de ses modalités ne seront pas effectives avant l'été 2023 afin que les usagers puissent prendre le temps de faire les démarches nécessaires. Chaque foyer bénéficiera d'une carte mais aussi de 2 e-badges via une application téléchargeable sur smartphone. Ce badge, strictement personnel, permettra à son possesseur de déposer jusqu'à 30m³ de déchets par an sur l'ensemble des 12 déchèteries du SMAV avec un apport limité de 8m³ par jour. Un décompte de 0,5m³ minimum par passage sera réalisé.

L'accès aux déchèteries réservées aux particuliers sera autorisé aux véhicules ou engins d'un poids inférieur ou égal à 3,5 tonnes, autorisés à la circulation routière et d'une hauteur de 2 mètres maximum.

Sachez-le ! : L'accès ne vous sera pas refusé si vous n'avez pas encore votre badge ! Cependant, un justificatif de domicile et une pièce d'identité peut vous être demandé.

Source : sma62.fr

LA FETE DU VELO, LE 7 MAI

Une belle collaboration entre Tilloy-lès-Mofflaines et Neuville-Vitasse, ce samedi 7 Mai, à l'initiative de la C.U.A. avec pour objectif d'y promouvoir le vélo. Nous étions une trentaine à participer à la randonnée à vélo qui nous a permis de découvrir les belles pistes cyclables de la C.U.A. longeant la Scarpe, direction la citadelle où une après-midi récréative était organisée. Alors, qu'attendez-vous pour enfourcher votre vélo ?



Des cyclistes motivés !

L'ASSOCIATION "ALCHIMIE DU PARTAGE"

rejoignez nous sur notre nouveau site:
alchimiedupartage.org



L'association Alchimie du partage est une association humanitaire fondée en 2005 suite au tsunami en Asie du Sud-Est dans le but d'aider des personnes en précarité sur le territoire de Pondichéry (Inde).

La création de cette association avait germé dans l'esprit de quelques personnes, étudiants, juristes et enseignants dans un désir commun de partage, entraide, implication, et fraternité.

Cette association internationale basée à Mantes-la-Jolie sera prochainement transférée à Neuville-Vitasse. Elle assure différentes actions:

- soutien scolaire destiné aux jeunes lycéens issus de familles en difficultés financières par le biais de deux professeurs afin d'assurer une aide en anglais et en mathématiques.
- financement des « microcrédits » destinés à des porteurs de projets pour la création de petites entreprises.

A ce jour, 230 familles vivent grâce aux projets financés par "Alchimie du Partage".

Des actions en France sont envisagées pour des personnes dans le besoin...

Après 2 ans d'arrêt, liés à la Covid 19, les contacts ont été rétablis avec les structures financées par l'association "Alchimie du partage"

A suivre !...



Soutien scolaire dans le lycée St Mathias school



Echanges avec la Directrice de St Mathias School pour la mise en place de projets de micro crédits



Le micro crédit : 23 familles bénéficient de 150€ pour la création d'une micro entreprise, ce qui permet à 10 personnes de vivre autour de chaque projet.



Actions menées dans un établissement pour personnes âgées

ETAT-CIVIL DE NEUVILLE-VITASSE (PREMIER TRIMESTRE 2022)

NAISSANCE :

Garance BLONDEL, fille de Grégoire BLONDEL et de Marine MARLIER (3 Rue du Bois de la Vigne)

DECES :

Elise ABRAHAM née QUIGNON, veuve de Georges ABRAHAM, décédée à ARRAS le 07 mars 2022

Yvette GAYOT née LEFETZ, veuve de Guislain GAYOT, décédée à ARRAS le 09 avril 2022

BAPTEME REPUBLICAIN

Sacha DOCTOBRE, fille de Sonia DELAMBRE et Pierre DOCTOBRE (13 rue de Croisilles)

MARIAGE :

Vanessa BECKER et Florian GERVOIS (1 Chemin de St-Martin)

Pour les nouveaux habitants, nous vous informons que l'inscription en mairie est très utile, notamment pour bénéficier des offres adaptées (cadeaux de Noël, tickets manèges, colis, repas, et voyage des aînés...).

Vous possédez des photos des événements communaux des années 1980 et 1990 ?

N'hésitez pas à déposer ces souvenirs dans la boîte aux lettres de la mairie afin de les scanner et de conserver ces précieuses archives !

AGENDA PREVISIONNEL

- Fête de la Musique:
 - Samedi 18 juin 2022
- Réunion publique sur l'aménagement de l'espace communal
 - Jeudi 23 Juin 2022
- Fête des écoles (sur le site de Neuville-Vitasse)
 - Samedi 25 Juin 2022
- Marche pour l'Ukraine et la paix dans le monde:
 - Dimanche 26 Juin 2022
- Fête Nationale:
 - 13 & 14 juillet 2022
- Fête communale 2022:
 - Les jeudi 1er, Vendredi 2, samedi 3, Dimanche 4, Lundi 5 septembre 2022
- Voyage des Aînés:
 - samedi 10 septembre 2022
- Marché de Noël:
 - 10 et 11 décembre 2022
- Noël des enfants de la commune
 - Samedi 10 décembre 2022
- Colis des Aînés:
 - Samedi 17 décembre 2022



IL Y A 230 ANS, NEUVILLE-VITASSE ETAIT A LA POINTE DU PROGRES !*

En observant une carte IGN des environs de Neuville-Vitasse, un lieu-dit "Le Télégraphe" se dresse fièrement au nord de notre village. Est-ce un nom laissé par des militaires de la grande guerre ? Non ! Il s'agit en réalité d'une référence à un relais du télégraphe Chappe de la fin du XVIII^e siècle...

Pourquoi un télégraphe dans notre village ?

Depuis le 21 Janvier 1793, suite à l'exécution du roi Louis XVI, la France est en guerre contre une coalition de pays regroupant notamment l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, l'Espagne. C'est ce moment que choisit le ministre de la guerre Carnot pour utiliser à bon escient le tout nouveau télégraphe et décider, ainsi, la réalisation de la première ligne qui durera 1 an. Longue de 210 km, cette ligne partait du Louvre et reliait Lille via Arras notamment. Le tout premier message télégraphié date du 30 Août 1794 et annonçait la reprise de Condé sur l'Escaut par l'armée française.

A quoi ressemblait le télégraphe de Neuville-Vitasse ?

L'appareil est constitué d'une poutrelle haute de 4 mètres prolongée à son sommet par un régulateur pouvant être mis à la verticale, à l'horizontale ou à l'oblique. A ses extrémités, deux barres d'un mètre de long peuvent également prendre différentes positions. L'ensemble de cette structure est placé sur une tour de maçonnerie, construite en terrain dégagé, d'où l'installation au nord de Neuville-Vitasse, considérée comme un point haut. Cette invention peut prendre 196 positions dont 92 correspondent aux signes typographiques nécessaires à l'élaboration d'un message, chaque signe correspondant à un mot. Une dépêche de Calais à Paris met environ 2 heures pour parvenir à destination... A condition qu'il y ait de bonnes conditions météorologiques, car le télégraphe ne fonctionne pas par temps de pluie ou de brouillard. Dans le Pas-de-Calais, les relais sont distants d'environ 8 km : au sud, le précédent relais se situe à Hamelincourt ; celui au nord, à Thélus.

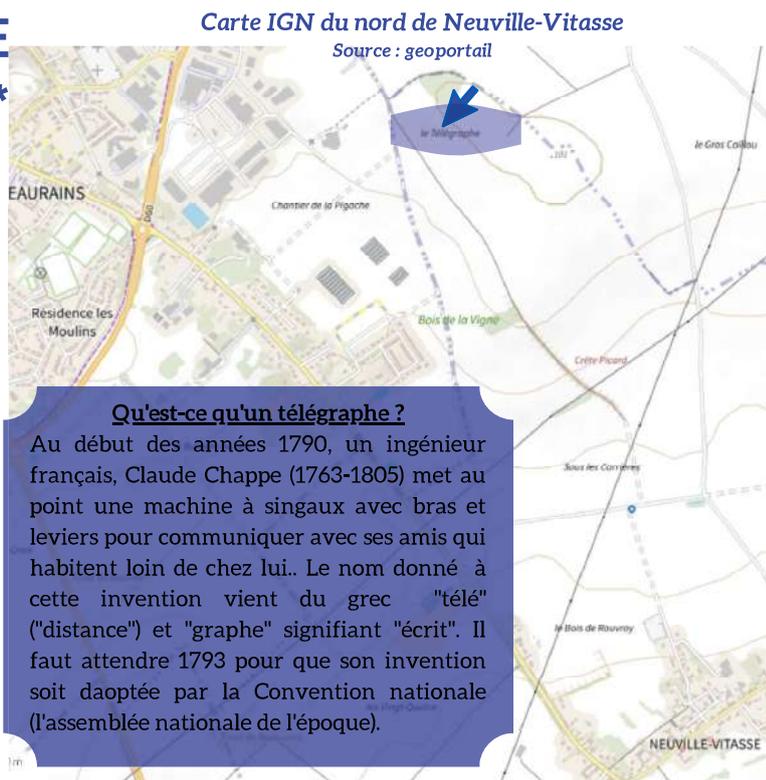
Un "stationnaire télégraphe" ou "agent télégraphique" a la tâche d'observer à la lunette d'approche les gestes effectués par son collègue au poste précédent et ainsi le répéter pour le suivant. Il est salarié de l'Etat français car les informations véhiculées par ce moyen de communication révolutionnaire pour l'époque sont strictement réservées au gouvernement.

Le télégraphe de Neuville-Vitasse contesté, utilisé puis disparu

Dès sa mise en service, le télégraphe est critiqué, comme l'attestent, dès 1794, un compte-rendu du conseil général du département ou une lettre écrite de la main du ministre de l'intérieur. Ces deux témoignages évoquent des "bruits qui tendraient à empêcher l'usage de ces machines" de la part d'habitants des villages accueillant ces télégraphes.

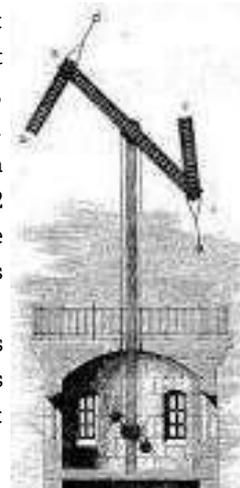
Malgré ces critiques, le télégraphe Chappe de Neuville-Vitasse disparaît dès 1851 et sera définitivement abandonné sur tout le territoire français en 1852. Le télégraphe électrique, non tributaire de la météo, aura eu raison du télégraphe Chappe. Aujourd'hui il ne reste plus rien de ce relais télégraphique. Une triste fin, à l'image de son inventeur, qui s'est suicidé en 1805 après avoir appris que la primeur de son invention était contestée par des concurrents...

*Nous tenons à préciser que cet article est issu des recherches de "l'atelier généalogique des Wistaciens", une association villageoise de la fin du siècle dernier marchant sur les traces du passé de notre village.



Qu'est-ce qu'un télégraphe ?

Au début des années 1790, un ingénieur français, Claude Chappe (1763-1805) met au point une machine à signaux avec bras et leviers pour communiquer avec ses amis qui habitent loin de chez lui. Le nom donné à cette invention vient du grec "télé" ("distance") et "graphe" signifiant "écrit". Il faut attendre 1793 pour que son invention soit adoptée par la Convention nationale (l'assemblée nationale de l'époque).



Gravure d'un relais télégraphique au XVIII^e siècle

Le site Internet : neuvill-vitasse.fr

L'application Citykomi :
Neuville-Vitasse INFOS

La page Facebook :
Newsville Vitasse live

**Vous avez des propositions
pour améliorer notre journal,
votre journal ?
Contactez-nous à l'adresse
mail suivante :
fresko.yannick@orange.fr**

COMMISSION "INFORMATION ET COMMUNICATION" :

Rédacteurs: COULOMB Perrine, ROGER Rollin, FRESKO Yannick.

Pour toute demande, contactez-nous à l'adresse mail suivante :
fresko.yannick@orange.fr